

AFFAIRE N° 15.

OBJET : MODERNISATION DU CHEMIN DUFOUR A BELLEPIERRE  
APPROBATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Au titre de son programme de Voirie Urbaine 1979, la Municipalité a décidé de moderniser le Chemin Dufour à Bellepierre.

Les caractéristiques du chemin seront les suivantes :

- longueur : 557 mètres
- largeur plateforme : 6,00 mètres
- chaussée : 4,00 mètres

Il sera prévu également un fossé sur une longueur de 452 mètres.

Les services techniques communaux ont été chargés de l'étude du projet et de l'établissement des dossiers d'appel d'offres. Le montant de l'opération est estimé à 550 000 F.

Je vous demande Mesdames et Messieurs

- d'approuver le projet qui vous est présenté
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait la meilleure proposition.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

VU - St Denis le 25 Mars 1980

P/le Préfet  
Le Secrétaire Général,

Signé Patrice Magnier  
Pour Copie Certifiée Conforme  
Pour le Préfet  
Le Chef de Bureau délégué,

Signé Jacques Lacoste